



Terminer les études même en absence de papiers

Par **khaoula**, le **26/05/2019** à **17:55**

Bonjour,

Je suis marocaine. J'ai une question au sujet de mes études.
J'aimerais savoir si j'ai la possibilité de finir mes études dans une université même si je n'ai pas les papiers.

Merci.

Par **amajuris**, le **26/05/2019** à **18:50**

bonjour,
en principe, vous pouvez vous inscrire dans une université française même si vous êtes en situation irrégulière.
par contre le fait d'être inscrit dans une université française, ne vous protège pas des conséquences de votre situation irrégulière.
salutations